**Motion présentée par les élus SNES- FSU du lycée Sophie Berthelot**

**au CA du 22 janvier 2019**

Nous, enseignants SNES-FSU du lycée Sophie Berthelot de Calais, sommes opposés à la mise en place de la réforme du lycée dont nous n’avons toujours pas compris l’intérêt pédagogique.

**Nous refusons :**

►que cette réforme d’ampleur soit imposée dans la précipitation et l’opacité. Nous n’avons toujours pas connaissance du contenu définitif des programmes, ni des modalités d’évaluation du contrôle continu et des épreuves d’examen.

►que cette réforme s’inscrive dans une politique de restrictions budgétaires qui permettra la suppression de 2400 postes dans le secondaire. Notre académie va perdre 287 postes à la rentrée prochaine. Le lycée n’est d’ailleurs pas épargné : si nous n’avons pas à déplorer de suppressions sèches de poste pour l’année prochaine, le lycée se voit privé toutefois de 39 HP par rapport à la dotation de janvier 2018.

►que cette réforme enterre le Baccalauréat, diplôme national, dont l’anonymat garantissait l’équité entre les candidats. Le nouveau diplôme de « maturité » n’aura qu’une valeur locale indexée sur la réputation de chaque lycée, de chaque ville, de chaque région.

►que cette réforme impose aux élèves un choix de spécialités qui conditionnera leur orientation dans le supérieur sans connaître ses critères de sélection. Nous pensons que cette prétendue liberté de choix laissée aux élèves risque de défavoriser une grande partie d’entre eux : toutes les familles ne sont pas à même d’orienter leur choix dans le dédale des formations. Certains choix de spécialités se feront par défaut en fonction des propositions locales.

►que la réforme dégrade les conditions d’apprentissage : elle supprime la notion de classe et introduit celle de divisions qui seront nécessairement à 35 élèves, effectif qui ne permet pas la transmission d’un enseignement individualisé. Or on constate par exemple cette année que la création de trois classes de ST en première (au lieu des deux traditionnelles) a fait disparaître les problèmes disciplinaires pourtant chroniques dans cette filière.

Cette réforme multipliera les épreuves en cours de formation qui seront des freins aux progressions pédagogiques, à l’acquisition de connaissances solides et à la réflexion.

►qu’une génération d’élèves qui a subi les suppressions de postes des années 2010 au primaire, une réforme du collège à marche forcée subisse maintenant cette réforme du lycée .

►que cette réforme appauvrisse la carte des options facultatives générales offertes aux élèves. Le peu de poids de ces options dans le diplôme de fin d’étude n’encouragera pas nos élèves à élargir leur champ de connaissances…

►que cette réforme entraîne des tensions au sein des équipes en raison de la mise en compétition des disciplines pour la répartition des heures de « marge ». Ces tensions sont la preuve par les faits d’une insuffisance des horaires prévus par la réforme.

C’est d’ailleurs la raison pour laquelle le SNES demande que les dédoublements soient inscrits dans les grilles horaires officielles.

**Le SNES-FSU continue d’agir au niveau national pour demander le retrait de la réforme du lycée avec ses effets délétères auprès des élèves et des enseignants. Les élus SNES-FSU du lycée demandent une augmentation de la DHG afin de permettre que tous les dédoublements souhaités par toutes les disciplines soient possibles ainsi que la création d’options souhaitées par les équipes pédagogiques.**